



ALTERNANCE

CONDUCTEUR(TRICE) DE TRAVAUX ET/OU D'AFFAIRES

Certificat de Qualification Professionnelle du BTP (CQP)

BAC+3

DÉFINITION DU MÉTIER

Le(a) conducteur(trice) de travaux organise et suit les différents **moyens techniques** (matériels, matériaux, ...), **humains** (internes et externes de l'entreprise) et **financiers** (mode constructif, ...) nécessaires à la réalisation d'un **chantier de construction**, de la phase **projet jusqu'à la livraison** selon les délais et les règles de sécurité. **Négocie et contractualise** des prestations avec le maître d'ouvrage et/ou le maître d'œuvre.

Recherché(e) par toutes les entreprises de bâtiment et de travaux publics, le(a) conducteur(trice) de travaux est une des **fonctions clés du secteur**. C'est pourquoi **son salaire est particulièrement valorisé**.

EXEMPLES DE MISSIONS

- Projet de **construction** d'un nouveau **bâtiment industriel**.
- Extension d'une ligne de **transport**.
- Réaménagement d'un bâtiment de **bureaux** et d'un hall de **stockage**.
- Mise en place de **garde-corps** et d'**abris de protection**.
- **Agencement intérieur** de locaux.
- Construction d'un bâtiment en **environnement protégé** (nucléaire).

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le CQP atteste des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier ; celles-ci doivent être validées autant par l'entreprise que par le centre de formation. Les capacités professionnelles à valider pour cette formation sont les suivantes :

Organiser le chantier à partir du dossier client.

- Prise en charge du dossier client.
- Préparation du chantier.

Piloter l'exécution des travaux jusqu'à la réception.

- Mise en place et suivi des travaux.
- Réception des travaux.

Assurer le suivi économique du chantier.

- Cadrage financier du chantier.
- Facturation et suivi budgétaire.

Gérer les relations avec les équipes et les autres acteurs du chantier.

- Management des équipes.
- Intermédiation interne et externe.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Se former à la **conduite d'affaires et de travaux en bâtiment** pour assurer, sous la responsabilité d'un conducteur de travaux expérimenté, d'un chargé d'affaire ou du chef d'entreprise, la **réalisation** et la **gestion** (technique, financière, commerciale, juridique et sociale) de **chantiers ou d'une affaire de bâtiment** en conformité avec les objectifs économiques de l'entreprise.



MÉTIER VISÉS

Directeur(trice)
de travaux
Responsable de travaux
Conducteur(trice)
de travaux
Chargé(e) d'affaires
Chef de chantier

www.ecolelamache.org

PRÉREQUIS

- **BTS ou DUT technique** dans le domaine du bâtiment.
- **Formation de niveau 5 (Bac+2)** dans le domaine du bâtiment.

DÉROULEMENT ET LIEU

Les interventions sont dispensées dans les locaux de **Sup' La Mache** (Lyon 8^{ème}).

Un **tutorat pédagogique** est supervisé toute l'année d'alternance par le responsable de la formation, en lien étroit avec le **tuteur entreprise**.

VALIDATION

Certificat de qualification délivré par les CPNE du BTP (Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics), reconnu nationalement par toutes les entreprises de la branche BTP.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour toutes nos formations, un **dossier de candidature** doit nous être retourné au plus tôt, complet, afin de pouvoir étudier votre recevabilité.

Le dossier de candidature peut être récupéré auprès de nos équipes ou directement au sein de notre établissement : Sup' La Mache Alternance
69, bd Jean XXIII
69373 LYON Cedex 08

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous : suplamache@lamache.org ou 04 72 78 55 66.

D'origine publique ou privée, tous les centres de formation répondent aux mêmes réglementations, à savoir la gratuité des prestations pour les alternants. Il n'y a donc pas de frais de dossier pour candidater à Sup' La Mache Alternance.



DURÉE ET ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

12 mois, dont $\frac{3}{4}$ du temps en entreprise.

446 heures de formation.

Le **contrat de professionnalisation** permet une prise en charge totale ou partielle des coûts de la formation ainsi qu'une rémunération.

Formation continue possible : nous contacter.



CONTACT

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous : suplamache@lamache.org
ou
04 72 78 55 66
-
www.ecolelamache.org

www.ecolelamache.org